

# Circuit de Virine



Une randonnée proposée par Corbes

Une randonnée variée entre bois, prés et vallons.



<b>Durée :</b>	4h20	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	13.26km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	220m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	225m	<b>Commune :</b>	Bouxières-aux-Bois (88270)
<b>Point haut :</b>	449m		
<b>Point bas :</b>	310m		

## Description

Parking sur la D39a à la sortie de Bouxières-aux-Bois.

**(D)** Du parking de départ, traverser la D39 et continuer en face. Prendre ensuite la petite route goudronnée à droite. Cette première partie est un peu fastidieuse car on marche sur le bitume mais la vue étendue à gauche sur la plaine et la ligne bleue des Vosges fait oublier ce petit désagrément. Après environ 1,5km, prendre à gauche une petite route en forêt qui se transforme vite en chemin pierreux et sort du bois.

**(1)** Le chemin débouche sur une petite route que l'on prend vers la droite, à peu près de niveau.

Peu après être passé sous la ligne à haute tension, quitter le chemin principal et guetter le départ d'un chemin peu visible à droite qui traverse le bois et débouche sur la D39 **(2)**, au pied de la Côte de Virine coiffée de sa croix.

Suivre la D39 vers la droite sur 100m pour trouver à gauche l'accès à la Côte de Virine que l'on atteint par le chemin de croix. Du sommet (table d'orientation) **(3)**, la vue s'étend à 360°, des Vosges à la montagne de Sion.

Descendre à l'opposé par une trace dans les prés (tourniquets), en longeant des vignes, puis un verger de mirabelliers. Au bout du verger, tourner à droite et gagner le Bois des Revaux en longeant la clôture (pas de sentier). On retrouve le sentier dans le bois. Prendre à gauche sur ce dernier sur 2km. Il traverse le bois par un agréable cheminement légèrement vallonné sous les hautes futaies. Rester sur le sentier principal en laissant les sentiers perpendiculaires. Au passage, admirer un sorbier domestique (appelé aussi cormier) classé arbre remarquable **(4)**.

Traverser la D39 et poursuivre sur le même sentier en laissant tous les départs à gauche. On sort du bois en vue du Haut du Herré. Monter à droite vers le petit bois par des traces dans les prés. Un étroit sentier traverse le sommet du bois occupé par les vestiges d'une ancienne carrière de gypse **(5)**.

Le balisage manque un peu. Contourner l'orée du bois par la droite pour retrouver le balisage. Au sortir du bois, gagner par la droite la ligne de crête qui domine Circourt (vues étendues de chaque côté). A l'extrémité, on débouche sur un large chemin que l'on emprunte vers la gauche. Peu après, rentrer dans le bois.

**(6)** On vient buter sur un bon chemin qui vient de la gauche (Chemin de Saint-Pierre) que l'on suit en montée vers la droite. Après un grand virage, on débouche sur le plateau du bois du Haut Fays que le chemin traverse en zigzagant. Suivre un chemin à droite sur 100m puis plonger à gauche.

## Points de passages

- D/A**  
N 48.263122° / E 6.308628° - alt. 418m - km 0
- 1 A droite sur la petite route**  
N 48.249299° / E 6.313467° - alt. 396m - km 1.9
- 2 Jonction D39**  
N 48.244584° / E 6.301923° - alt. 426m - km 2.94
- 3 Mont Virine**  
N 48.243698° / E 6.299519° - alt. 449m - km 3.44
- 4 Sorbier domestique (arbre remarquable)**  
N 48.236953° / E 6.289735° - alt. 394m - km 4.84
- 5 Ancienne carrière de gypse**  
N 48.242298° / E 6.278491° - alt. 394m - km 6.12
- 6 Croisement de chemins**  
N 48.242412° / E 6.2645° - alt. 390m - km 7.54
- 7 A gauche sur le nouveau balisage**  
N 48.256643° / E 6.272783° - alt. 351m - km 9.63
- 8 D39 pendant 200m sur la gauche**  
N 48.258415° / E 6.276474° - alt. 320m - km 10.11
- 9 A droite sur un petit sentier**  
N 48.262815° / E 6.292567° - alt. 352m - km 11.67
- 10 A droite sur un large chemin**  
N 48.264757° / E 6.300807° - alt. 363m - km 12.54
- D/A**  
N 48.263122° / E 6.308628° - alt. 418m - km 13.26

Peu après, on sort du bois pour déboucher en haut du vallon du ruisseau du Bas du Fond que l'on va suivre tout du long. Le paysage est champêtre à souhait, avec de grand prés pentus parsemés d'arbres fruitiers.

(7) "**Attention** : peu avant que le chemin ne se transforme en petite route (juste après une caravane à gauche et en face d'un gros noyer à droite), le balisage a changé. Il suit maintenant cette petite route et rejoint la D39 à 200m de la sortie de Circourt. On peut utiliser l'ancien tracé (choix représenté sur la carte) : descendre par un large chemin herbeux vers la gauche jusqu'à la lisière du bois pour retrouver un chemin envahi par les herbes que l'on suit vers la droite jusqu'à la D39.

(8) Suivre cette route sur 200m vers la gauche puis partir à droite dans un bon chemin qui traverse des zones humides (roseaux, peupliers) et s'engage dans le Vallon du Rupt de Vau. On chemine entre prairies et bois. Le chemin tourne à droite et gagne le bois.

(9) Au bout de 150m, être très attentif pour repérer le départ d'un petit sentier sur la droite. Il conduit au bord du ruisseau dont il remonte le cours agréablement sur un bon kilomètre.

(10) A son terme, emprunter à droite un large chemin qui remonte un ample vallon, entre dans le bois, traverse une petite route et enfin, ramène au point de départ.

### Informations pratiques

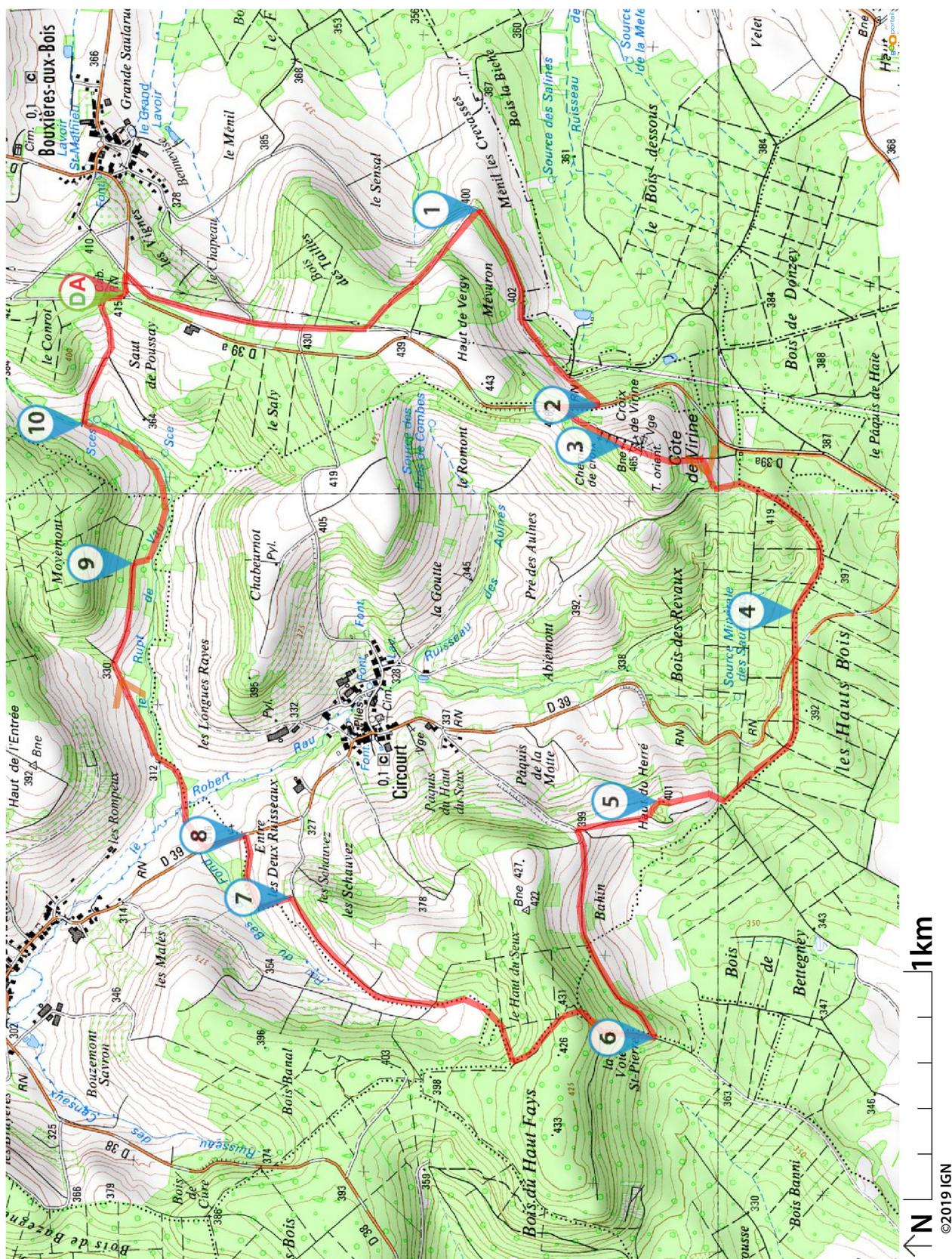
Accès : Bouxières aux Bois (88)

Départ : prendre la D39 en direction de la Côte de Virine et se garer à la patte d'oie en haut de la côte.

Balisage : Rond Rouge sur tout le trajet

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-virine/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



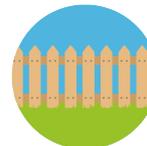
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**